

Journal de Roubaix

Cinquante-huitième année. — N° 181.

ADMINISTRATION : 71, Grande-Rue, à Roubaix

LUNDI 30 JUIN 1913.

ABONNEMENTS & ANNONCES
A ROUBAIX : An Bureau de Journal, Grande-Rue, 71.
A TOURNAI : An Bureau de Journal, Grande-Rue, 23.
A BRUXELLES : An Bureau de Journal, Grande-Rue, 23.
A PARIS : An Bureau de Journal, Grande-Rue, 71.
Les autres Départements de l'Europe à part et au
Les autres Départements de l'Europe à part et au
ABONNEMENTS ANNUELS A PARTIR DE 20 FR.**ÉDITION DU MATIN**
TOUS LES JOURS
SIX OU HUIT PAGES
BUREAUX & REDACTION
ROUBAIX, 71, Grande-Rue, Téléphone 654 et 1070
TOURCOING, 33, rue Carnot, Téléphone 1240**LE JOURNAL**
TOUS LES JOURS
SIX OU HUIT PAGES**TARIF D'ABONNEMENTS**
An Bureau de Journal, Grande-Rue, 71.
Les autres Départements de l'Europe à part et au
ABONNEMENTS ANNUELS A PARTIR DE 20 FR.

LES FÊTES DE HOUCHE A VERSAILLES. - LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

BULLETIN

29 juin.

Des fêtes ont eu lieu à Versailles, à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du général Houché. M. Clémentel y a prononcé un discours patriotique.

M. Poincaré a prononcé un discours, au banquet de la Presse départementale.

Le Grand-Prix de Paris a été couru dimanche à Longchamps. Le président de la République y a assisté.

Les actionnaires de la Verrerie ouvrière d'Albi se sont réunis à Paris.

Le Tour de France cycliste a commencé dimanche matin. Dans la première étape, Paris-Lo-Have, Michéletto est arrivé premier.

M. Poincaré au banquet

de la "Presse républicaine départementale"

Paris, 29 juin. — Le Président de la République a assisté, à midi, au banquet de la Presse républicaine départementale, qui a eu lieu au Palais d'Orsay.

M. Poincaré, qu'accompagnait M. Pichon, secrétaire général de la présidence, avait à sa droite, M. Gustave Dubar, président de l'association, et à sa gauche M. Ferdinand Réal, vice-président. On remarquait, en outre, à la table d'honneur, MM. Antonin Dubost, président du Sénat; Paul Deschanel, président de la Chambre; Barthou, président du Conseil; Klotz, ministre de l'intérieur; Pierre Baudin, ministre de la marine; Léon Bérand, sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts.

Après plusieurs discours ont été prononcés. M. Gustave Dubar, président de l'association, a rappelé le voyage du président en Angleterre, où il a été particulièrement félicité. « Nous en avons tous été impressionnés, a-t-il dit, parce que nous sentions que cet accueil fait au président, était, en même temps, fait à la France, et qu'il en résultait pour l'entente cordiale un nouveau développement ».

En réponse, M. Poincaré a rappelé qu'il avait été journaliste, et qu'il avait écrit dans le *Lyon Républicain* et la *Dépêche de Toulouse*, et à la prospérité de l'association.

L'assemblée annuelle de la Presse républicaine départementale avait eu lieu dans la matinée. Après le compte-rendu des travaux pendant l'exercice 1912-1913, il a été fait un résumé de la situation financière aux termes duquel l'avoir accuse une plus-value de 55.886 francs et se trouve porté à 3.054.000 fr. Il a été procédé ensuite à l'élection de la série sortante du comité. Les divers syndics sortants ont été réélus. Ce sont : MM. Avlies (*Le Républicain orléanais*), Bassot (*Progrès de Lyon*), Bodureau (*Indépendant du Morvan*), Dailly (*Progrès de l'Est*), Escarmon (*Indépendant de Perpignan*), Fenoux (*Le Havre*), Guillemin (*Courrier du Centre*), Ferdinand Réal (*Petit Girondin*), Rolland (*Courrier de Saumur*), Maurice Schwob (*Phare de la Loire*), Emilé Lemaitre (*Le Boulonnais*), et dernier a été élu en remplacement de M. Georges Robert, vice-président, décédé.

ELECTION SÉNATORIALE

du 29 Juin 1913

MORBIHAN
Inscrits, 1.013. — Volants, 1.009
Bulletins blancs, 39.

MM. Guilleloux, ancien dép., rép. ind., candidat de l'Union Catholique, 635 élus
Le Glauec, cons. gén., rép., 335
De Pluvie, vice-président du Conseil général, 21
Divers, 14

Il s'agissait de remplacer M. de Goulaine, sénateur royaliste, décédé.
M. de Goulaine, entré pour la première fois au Sénat le 10 février 1901, avait été réélu au renouvellement du 7 janvier 1906. A cette époque, il avait été nommé le troisième de la liste royaliste par 759 voix sur 889 votants. La liste républicaine avait obtenu 220 voix en moyenne.

INFORMATIONS

M. Poincaré au tombeau de Carnot.
Paris, 29 juin. — M. Poincaré, qui n'avait pu, en raison de son voyage en Angleterre, se rendre, le jour de l'anniversaire de l'assassinat du président Carnot, au Panthéon, s'y est rendu ce matin et a déposé une couronne sur le tombeau de l'ancien président.

Les congrès agricoles dans l'armée.
Paris, 29 juin. — M. Girod, député du Doubs, déposera lundi, sur le bureau de la Chambre, un projet de résolution invitant le gouvernement à donner immédiatement aux commandants de corps d'armée, des instructions pour que les congrès et permissions soient augmentés dans de justes proportions renouvelés, s'il y a lieu, aux hommes qui n'auraient pu en profiter utilement.

Le sergent à la terre.
Paris, 29 juin. — M. Baudin, ministre de la Marine, vient de faire signer un décret modifiant le règlement du service à bord des bâtiments de la marine militaire, en ce qui concerne le statut de ces bâtiments à la terre, lorsqu'ils arrivent au mouillage en pays étrangers.

Un ouvrier blessé quatre enfants.
Menton, 29 juin. — Un ouvrier, qui des enfants ont trouvé aux environs du fort du Mont-Agel, a été blessé grièvement quatre enfants.

L'extradition de Martin Gaultier.
San Remo, 29 juin. — Martin Gaultier, dont l'opposition à une demande d'extradition a été rejetée par la chambre des mises en accusation, sera transféré après-demain à Vintimille, pour être conduit à la Sûreté française.

Reclamations russes.
S.-Petersbourg, 29 juin. — Le ministre de Russie a fait les plus sérieuses représentations au gouvernement chinois à propos de l'arrestation et des mauvais traitements infligés au correspondant du journal *Le Travailleur*, accusé d'espionnage, à un officier de santé et à douze marchands de bestiaux russes.

Les ouvriers anarchistes de l'arsenal de Toulon.
Toulon, 29 juin. — Il se confirme que les ouvriers de l'arsenal maritime Dubois et Vernoux, arrivés hier à l'occasion d'un important cambriolage, sont des anarchistes et des antimilitaristes dangereux. Au cours de nouvelles perquisitions, on découvre, chez eux, de nombreuses brochures et des journaux qui ne laissent aucun doute sur leurs idées et sur la propagande qu'ils pouvaient faire.

CHOSSES & AUTRES

Au Conservatoire.
— Ce que ma fille était émue à ce concours de piano ! Elle n'avait pas trouvé de taxi-auto ; elle a dû venir à pied.

— Ça ne l'a pas empêché de réussir. Ça va piano...
— Connait-on l'auteur du vol commis chez l'ambassadeur des Etats-Unis ?
— Non. Il garde le secret diplomatique.

AU CONSEIL D'ETAT

LES CLEFS DE L'EGLISE

Paris, 29 juin. — Une intéressante question vient d'être résolue par le Conseil d'Etat. On sait qu'aux termes de l'article 10 de la loi municipale, une clef du clocher doit être déposée entre les mains du maire et une autre entre les mains du curé en vue de certaines sonneries civiles qu'il peut être amené à ordonner.

Si l'entrée du clocher n'est pas indépendante de celle de l'église, une clef de l'église sera également remise au maire.

Mais que doit-on faire au cas où le clocher aurait une porte distincte de l'église ? Car dans ce cas le maire ne peut se prévaloir d'aucun texte pour exiger le dépôt à la mairie d'une clef de l'église.

Le Conseil d'Etat a été saisi de la question sur un pourvoi formé contre un arrêté du maire de Sainte-Hélène-sur-Isère (Savoie) stipulant le dépôt à la mairie de la clef de l'église.

Le Conseil d'Etat, conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement Cornille, vient d'accueillir ce pourvoi.

L'arrêt constate que l'article 102 du décret du 15 mars 1906 ne prévoit le dépôt d'une clef de la porte de l'église entre les mains du maire que si l'entrée du clocher n'est pas indépendante de celle de l'église.

Il ajoute que s'il appartenait au maire, en qualité de représentant de la commune, de se faire ouvrir la porte de l'église pour exercer les droits de la commune propriétaire de l'édifice, son contrôle ne devrait pas avoir indirectement pour effet d'enlever au ministre du culte occupant l'église le droit d'en régler l'usage.

L'arrêt attaqué qui a prescrit de déposer la clef de l'église à la mairie, a donc été annulé.

— Oui, tu résidais vrai... je le vois... Ils t'ont renvoyé silencieux.

Odie entendait, dans le silence, les dernières paroles d'Otto, dites avec tant de calme, et qui étaient d'une cruauté inouïe :
« Vous avez tout le temps qu'il faut pour revenir sur votre refus, pour sauver Charlot... on ne le fusillera que demain, à l'aube ! »

Et on eût juré vraiment qu'il avait prévu le combat qui se livrait dans l'âme d'Odile, lorsqu'il avait ajouté :

« Peut-être changerez-vous d'avis après avoir vu votre frère ! »

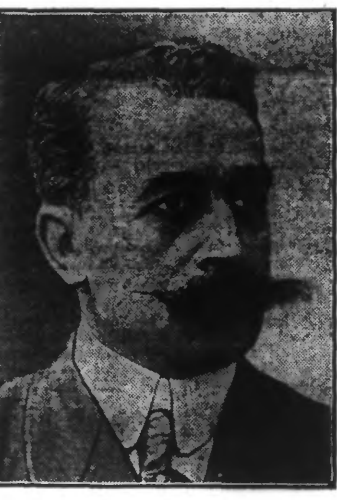
Ainsi, elle allait être obligée de choisir ! Entre Otto et Charlot !

C'était abominable, soit, mais elle ne pouvait faire que cela ne fût pas, et le problème douloureux ainsi posé, il fallait le résoudre. Elle avait beau le retourner sous toutes ses faces. Sous toutes ses faces, il était clair, d'une lumière qui l'éveillaient... C'était elle, Odie, qui était en jeu... D'elle, Odie, la vie de Charlot dépendait... Encore quelques heures, le reste de cette journée, la nuit prochaine... et le matin, aux premiers rayons du jour, l'enfant tomberait, baignant dans son sang, son corps frêle percé de douze trous rouges...
Elle dit :
— Mon Dieu ! mon Dieu !
Et Charlot demanda :
— Qu'est-ce que tu as, petite sœur, et à quel penses-tu ?
Elle eut envie de lui tout avouer... de lui raconter ce qu'on lui demandait... quel horrible sacrifice d'elle-même... un sacrifice !

L'Anniversaire de Houché à Versailles

Discours de M. Clémentel

Versailles, 29 juin. — A l'occasion du 15^e anniversaire de la naissance du général Houché, un banquet a eu lieu, hier soir, sous la présidence du Général Léon Durand et de



M. CLEMENTEL

M. Henri Simon, maire de Versailles, et auquel assistaient les progressistes du département.

Aujourd'hui avait lieu le banquet organisé par l'Union des comités radicaux.

M. Clémentel, ministre de l'Agriculture, présidait, assisté du préfet de Seine-et-Oise, du général Houché, M. Clémentel s'est exprimé en ces termes :

« Comme les héros antiques ils ignorent l'un et l'autre l'intérêt ; ils méprisent l'or et restent purs volontairement, joyeusement, partageant leur soldat avec leurs hommes et partageant aussi leur pain lorsqu'il était rare. C'est dans ce don entier de soi que fut le secret des chefs pour entraîner leurs troupes à la mort et à la victoire ».

Ainsi naît la confiance du chef envers ses soldats, la confiance des soldats envers le chef. La discipline naît d'elle-même de l'amour. La cohésion naît de la discipline et de la volonté unique ardente du corps entier naît la victoire.

Les grands souvenirs sont les grandes espérances. Pour élever nos cœurs et diriger nos pas nous devons nous souvenir ces grands faits de France que furent les Houché et les Desaix. Commençons leur mémoire, conservons leur souvenir, inclinons-nous devant leurs vertus, efforçons-nous de les égaler au moins dans leur abnégation et dans leur patriotisme.

Lorsqu'un soir de messidor tomba frappé d'un coup de lance l'un de leurs plus nobles emules, un pauvre mais fier capitaine, La Tour d'Auvergne, ses compagnons d'armes ne purent se résigner à se séparer de lui. Ils prirent son cœur comme une relique précieuse. L'arme entraine abandonna un jour de sa soie, et du produit de cette modeste contribution de tous les petits soldats fut achetée une épave d'argent. Cette urne, symbole de dévouement suprême à la patrie, fut depuis lors toujours portée avec le drapeau à la tête de la 46^e demi-brigade. Elle l'accompagna dans toutes les batailles, dans toutes les étapes de ses marches épiques à travers l'Europe, faisant vivre dans la conscience des glorieux et des nouveaux venus l'âme du passé glorieux, enseignant à tous comment la patrie élève les plus humbles et par les sacrifices les mène à la gloire.

Comme la 46^e brigade le cœur de La Tour d'Auvergne, portons, nous, les républicains et les patriotes de Seine-et-Oise et du Puy-de-Dôme, por-

tons pieusement, devant nous, avec le drapeau, l'image de ceux des nôtres qui furent les chevaliers du droit nouveau, qui réalisèrent dans leur vie et dans leur mort le miracle de la patrie, qui nous ont légué comme un trésor sans prix leur force morale et leur grandeur d'âme.

Le service de Trois Ans

UN SOLDAT PUNI A MARSEILLE
Marseille, 29 juin. — Le général Mercier-Milou, commandant le 15^e corps d'armée, vient d'indiquer une punition de 40 jours de prison, dont 15 de cellule, à un canonnier du 3^e régiment d'artillerie coloniale qui avait assisté à une réunion publique organisée pour protester contre la loi de trois ans et contre le maintien de la classe sous les drapeaux.

UN PROFESSEUR ACQUITTE
Vannes, 29 juin. — M. Bonneaud, professeur à l'Ecole supérieure de Lorient et secrétaire de la Fédération socialiste du Morbihan, avait été traduit devant le Conseil départemental, à Vannes, par l'administration, qui réclamait sa révocation ou, subsidiairement, la censure et son déplacement. On lui reprochait sa campagne d'agitation contre la loi de trois ans.

M. Bonneaud, qui avait présenté sa défense lui-même, a été, dans ces conditions, acquitté.

LE CONFLIT BALKANIQUE
L'ATTITUDE DE L'AUTRICHE
Vienne, 29 juin. — La « Fremdenblatt » précise la politique balkanique de l'Autriche en ces termes :
« La monarchie considérerait comme une intervention inadmissible toute action qui serait de nature à porter atteinte à la liberté de décision des Etats balkaniques.
« La monarchie, tout en réclamant pour eux une complète liberté de décision, ne laissera pas cependant d'étudier les conséquences de la crise et d'examiner si les droits et les intérêts de l'Autriche n'en souffrent point ».

La Conquête de l'Air
L'AVIATEUR BRINDEJONC DES MOULINAIS VERS COPENHAGUE
Stockholm, 29 juin. — L'aviateur Brindejonc des Moulinais a pris son vol à 2 h. 30, dans la direction de Copenhague.
Il a atterri à Malmø, à 4 h., ayant couvert environ 100 kilomètres. Il est reparti de Malmø à 4 h. 47, dans la direction de Copenhague.

L'AVIATION MARITIME
Toulon, 29 juin. — Sur avis conforme du ministre de la marine, le lieutenant de vaisseau Hautefeuille, chef de service à l'aérodrome de Fréjus, vient de décider que le public serait admis tous les jeudis à visiter les installations de l'aérostation maritime et les hydravions que la marine a réunis à Fréjus.

Le but de cette décision est de vulgariser parmi les populations du littoral l'intérêt qui s'attache à l'aérostation maritime.

Une automobile versée dans les feuilles d'une maison
UN TUE. — CINQ BLESSES
Paris, 29 juin. — Une voiture automobile contenant six personnes et conduite par son propriétaire, M. Lobjoin, de Genevilliers, a versé dans les feuilles d'une maison en construction à Saint-Ouen. M. Lobjoin a été tué sur le coup. Sa femme, sa fille, son fils, et deux amis ont été grièvement blessés.

Un train tombe dans un fleuve de l'Inde
NOMBREUSES VICTIMES
Calcutta, 29 juin. — Un train de voyageurs est tombé dans le fleuve Salki, près d'Onal, dans le district de Burdwan. Les autorités annoncent que quelques cadavres ont été retrouvés. On craint que le nombre des victimes ne soit élevé.

— Tu me sauveras, dis, sœur ? Tu me sauveras ? Et, je te le jure... je ne recommencerai jamais plus... Je ne quitterai plus Maison-Lourde...
— Comme il la torturait ! Et quelle pitié en elle, pour cet enfant ! Il avait été la joie de la maison ! Le grand-père avait pour lui un culte passionné !... Est-ce que l'on aurait le droit de lui reprocher, à elle, d'avoir sauvé cette vie par le sacrifice de son bonheur et de son honneur, lorsqu'on saurait...
— Lorsqu'on saurait ! Mais saurait-on jamais ! Est-ce qu'elle ne serait pas tenue au secret, éternellement ! Si elle acceptait ce marché, c'était fini d'elle pour toujours. Et si le hasard révélait même à Hubertal la vérité, n'était-il pas à craindre que le vieillard ne pardonnât point, estimant, dans sa conscience rigide, que mieux eût valu la mort de Charlot, sang de martyr innocent et pur, fécondant la patrie ?

— Oui, sœur, va, va le voir, si le retour sera pas ma grâce...
— Je le crois... J'en suis certaine... Elle n'y croyait pas... Elle mentait, pour rendre à l'enfant un peu de vigueur...
— Tu reviendras, n'est-ce pas ?
— Je reviendrai...
— Même si je dois mourir ? Si je meurs, je veux que tu sois là... que si j'étais en vie si je ne te revoyais plus... je ne sais pas si ça arriverait... Parce que, vois-tu, je sens bien que j'ai peur... que j'ai peur... que je ne suis pas faite... C'est plus fort que tout... je me dis : « N'ira pas pour ! » et je tremble... C'est donc vrai, dis, petite sœur, qu'on

AU MAROC ESPAGNOL

Une Colonne attaquée

Madrid, 29 juin. — Une dépêche officielle de Larache confirme qu'une colonne espagnole a rencontré au cours d'une reconnaissance dans la direction de Souk-Telata, un ennemi nombreux qui a été dispersé après un combat de 5 heures. Les Espagnols ont eu exactement un soldat tué et cinq blessés; trois auxiliaires ont été blessés.

NOUVEAU COMBAT

Tétouan, 29 juin. — Les troupes espagnoles arrivant jusqu'au village de Beni-Salin, rencontrèrent de nombreux groupes hostiles, mais, devant la marche résolue des troupes espagnoles ces groupes se retirèrent en exécutant des feux.
Un lieutenant espagnol fut tué et un soldat fut blessé.
Les troupes rentrèrent au camp sans nouvel incident, après avoir détruit plusieurs douars.

Le Combat du 24 autour de Tétouan

LES PERTES

Madrid, 29 juin. — Dans le combat du 24, aux environs de Tétouan, les Espagnols ont eu 45 morts. Cinq auxiliaires indigènes auraient passé à l'ennemi. 12 soldats espagnols, un officier et un sergent ont été faits prisonniers par les Marocains.

Un contremaître tué à coups de hachette à Villeneuve-Saint-Georges

Corbeil, 29 juin. — Une dizaine d'ouvriers de M. Carpentier, entrepreneur de peinture parisien, travaillaient au pont en fer de la gare de Villeneuve-Saint-Georges. Samedi après-midi, le contremaître, M. Emile Fortin, 33 ans, avenue Victor-Hugo, à Vannes, était occupé à son bureau à faire des comptes.

Tout à coup, deux des peintres entendirent des appels désespérés venant du bureau. Ils aperçurent un individu escaladant les voiles.

Il se précipitèrent dans le bureau et vitrent tendu à terre, le crâne en bouillie, le malheureux contremaître. L'arme du crime, une hachette, était encore enfoncée dans la tête de la victime.

Il s'empressèrent auprès de M. Fortin, mais tous les soins furent inutiles : le malheureux avait succombé.

Le parquet de Corbeil et quatre inspecteurs de la brigade mobile se sont transportés sur les lieux dans la soirée.

Le contremaître était père de trois enfants, dont l'aîné a huit ans.

L'affaire Gerhardt-Hauptmann

UNE MOTION DE JOURNALISTES ET HOMMES DE LETTRES ALLEMANDS

Stuttgart, 29 juin. — Le Congrès des journalistes et hommes de lettres allemands, réuni à Stuttgart, auquel participent les délégués de trente associations, comptant 3.000 membres, a voté la résolution suivante : « Le Congrès exprime ses regrets au sujet de la suspension prématurée des représentations de la pièce de Gerhardt-Hauptmann à Breslau, interdiction dont le poète a été avisé de façon absolument injustifiable. »

A la Verrerie Ouvrière d'Albi

RÉUNION DES ACTIONNAIRES

Paris, 29 juin. — Les délégués des organisations actionnaires de la Verrerie Ouvrière d'Albi se sont réunis aujourd'hui à la Bellevilloise, à Paris, pour examiner la situation actuelle de l'usine et décider des mesures qu'elle comporte.
On a commencé à donner connaissance des résultats obtenus depuis l'application du nouveau mode de travail et de répartition des salaires.

Les administrateurs persistent à croire que ce système était viable et avantageux pour l'avenir de la verrerie, mais les souffleurs le dénoncent comme devant entraîner la ruine définitive de l'entreprise. Le Syndicat des verreries réclame contre des détails d'application.

LE DÉPART DU PRÉSIDENT

Avant la cinquième course, le Président de la République et Mme Poincaré prennent congé des personnes présentes dans la tribune officielle et remontent dans la daumont ; comme à Paris, une longue ovation est faite au chef de l'Etat. Les dames agitent ombrelles et mouchoirs. M. Poincaré répond à ces acclamations en saluant. Le Président de la République est rentré à l'Elysée sans incident.

LE PARI MUTUEL

Les recettes au Pari Mutuel dans le Grand-Prix avaient été en 1912 de 2.012.380 fr. Cette année elles ont été de 1.946.460 francs.

Le Grand Prix de Paris

LA PRÉSENCE DE M. POINCARÉ

La victoire de "Bruleur"

Paris, 29 juin. — Aujourd'hui s'est disputé sur l'Hippodrome de Longchamps, le Grand-Prix de Paris, épreuve réservée aux chevaux de trois ans, et dotée d'un prix de 300.000 fr. Le Président de la République y assistait. Dès une heure de l'après-midi, des files interminables de voitures et d'autos déversèrent sur le champ de courses des flots de voyageurs. Les trois enceintes sont bientôt bondées. Rarement on avait vu autant de monde.

L'ARRIVÉE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Président de la République et Mme Poincaré partent de l'Elysée à trois heures, pour se rendre à Longchamps. Ils sont accompagnés du général Beaudemoulin, de M. Pichon, secrétaire général de la Présidence.

De l'Elysée au Bois de Boulogne, le Président est l'objet des acclamations des Parisiens.

Pendant que se fait l'affichage des chevaux pour la troisième course, les grilles de la grande porte d'entrée s'ouvrent et le Président de la République arrive. Le daumont traverse une double haie de spectateurs, qui acclament le Président.

M. Poincaré est reçu au pied de la tribune présidentielle par M. le prince d'Arenberg, président de la Société d'encouragement et par les commissaires. M. Poincaré est conduit à la tribune présidentielle où l'ont précédé plusieurs ministres et quelques privilégiés.

LA COURSE

Après un brillant galop d'essai et le défilé traditionnel devant les tribunes, les concurrents vont se ranger sous les ordres du starter. Le départ est donné dans de bonnes conditions. Dès la première tentative, seul « Me-naggio », qui avait, du reste, été conduit et maintenu en main jusqu'au dernier moment, manque le départ. Au signal « Grand-d'Espagne II » et « Crebeuc » prennent le commandement devant les deux représentants Vancubis et « El-Tango » et « Bayard III ». Le peloton est terminé par « Bruleur ». L'ordre ne change guère jusque dans la moitié où « Bruleur » vient très vite à la corde sur les chevaux de tête. L'allure reste toujours très soutenue et presque tous les concurrents encore très bien groupés. A l'entrée de la ligne droite, il se produit une bousculade dont ont à souffrir surtout « Ecouen », « Blarney », « Phipriol » et « El-Tango ». « Bruleur », à la hauteur des premières tribunes profite du désordre, dont il a été le promoteur, pour se décaler et à la distance il prend le meilleur sur « Oport » et « Ecouen », qui doivent se contenter des places dans cet ordre devant « Isard II », « El-Tango », « Père-Marquette » et « Blarney ». Tous assez près les uns des autres, « Bruleur », le gagnant, a battu tous les records enlevant l'épreuve en 3 m. 13 s. 2/5, battant de une seconde le record battu jusqu'alors par « Northeast ». Ce résultat, bien accueilli partout, est la confirmation du Prix du Jockey-Club, dans lequel le vainqueur, troisième derrière « Dagor » et « Baldaquin », qui n'était plus là, se retrouve, comme à Chaatilly, devant « Ecouen », « Blarney », « Père-Marquette », etc.

Immédiatement après la course, M. Poincaré s'est fait présenter l'heureux propriétaire du gagnant, M. de Saint-Alaryet, le jockey Stern, qu'il a chaleureusement félicités.

LE DÉPART DU PRÉSIDENT

Avant la cinquième course, le Président de la République et Mme Poincaré prennent congé des personnes présentes dans la tribune officielle et remontent dans la daumont ; comme à Paris, une longue ovation est faite au chef de l'Etat. Les dames agitent ombrelles et mouchoirs. M. Poincaré répond à ces acclamations en saluant. Le Président de la République est rentré à l'Elysée sans incident.

LE PARI MUTUEL

Les recettes au Pari Mutuel dans le Grand-Prix avaient été en 1912 de 2.012.380 fr. Cette année elles ont été de 1.946.460 francs.

peut être brave, et avoir l'air d'un lâche ?

J'ai honte de moi. Mon cœur se révolte contre mon corps. Mon corps tremble... regarde!!! Et il tendait des mains agitées de frissons. Ses dents claquaient. Ses yeux, ses beaux yeux d'enfant candide et heureux, étaient convulsés.

Elle avait une immense pitié, et cette fois ses pleurs coulaient.

— Tu vois ? dit-elle... Ecoute mon cœur... c'est mon cœur qui te dit : « Si je meurs, ne raconte jamais à grand-père que tu m'as va trembler... Il ne voudrait jamais dire de prières sur ma tombe... Mais sache-moi, Odie, sache ton Charlot que tu aimes tant... et qui t'aime aussi... et qui ne t'a jamais fait de peine... sauve-moi... vite, vite... On dirait que le jour baisse... n'attends pas que la nuit vienne... La nuit !... J'ai peur aussi de la nuit ! »

— Elle fit, en chancelant, quelques pas vers le seuil.

— Elle rejoignit près de la porte :
— Mon Dieu, ne t'en va pas ! Ne t'en va pas !
— Courage, Charlot !... Laisse-moi partir je vais te sauver...
— OUI, me sauver... Tu me le jures ?
— Je te le jure !
— Et tu reviendras ? Aujourd'hui ? Dans la nuit ?
— Je reviendrai.
— Tu me le jures encore ?
— Je te le jure.

Elle frappa à la porte, pour que le factonnaire de la rue vint ouvrir. « On entendait aussitôt la clef tourner dans la serrure... »

— Mon Dieu ! si je pouvais devenir folle ne plus me souvenir ne plus me rendre

Faillottes du JOURNAL DE ROUBAIX
du lundi, 30 juin 1913

N° 29

LA Fiancée de Lorraine

PAR JULES MARY

PREMIÈRE PARTIE

Les duels de Jean de Fontiz

— Que puis-je, mon pauvre petit ?
— Cherche, trouve un moyen... va les supplier... ils n'oseront te refuser, à toi... adresse-toi à leurs chefs... va plus haut encore, adresse-toi à celui qui les commande tous, au prince Frédéric-Charles !...
— Je te le promets, Charlot, mais reprends courage, mon enfant... Non, ils ne te tuent pas... ce serait un crime trop grand... ils disent que depuis cette guerre maudite Dieu est avec eux... S'ils faisaient cela, ils mettraient Dieu contre eux... ils veulent sans doute le punir en te faisant peur, seulement...
— Tu crois, petite sœur ?
— Le crois...
— Déjà l'enfant était plus rassuré. Il regarda attentivement, à travers ses larmes, les yeux nus effarés d'Odie... Elle sentit qu'il fallait rendre de la vie à cette créature fragile... Et les yeux bleus s'entretenaient.